



SANFLORAINE BASKET-BALL

Affiliation FFBB : ARA0015006

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE SANFLORAINE BASKET-BALL

Association déclarée de type loi 1901 - RNA W153004732
Siège social : OMJS - 10 av. de Besserette - 15100 Saint-Flour

10 JUIN 2023

Le samedi 10 juin 2023, à 10h30, les membres du groupement sportif SANFLORAINE BASKET-BALL se sont réunis au gymnase de Besserette, avenue de Besserette à Saint-Flour (Cantal) en Assemblée Générale Elective sur convocation du Président, et ce conformément aux dispositions statutaires de l'association.

Membres présents

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents en leur nom propre, ou en tant que responsable légal pour les mineurs, 45 membres présents (ou représentés pour les licenciés mineurs) sur un total de 126 adhérents, le quorum (42) étant atteint l'Assemblée peut délibérer.

L'Assemblée Générale est présidée par M. REMISE Alain, en sa qualité de Président de l'association. Il est assisté par une Secrétaire de séance, Mme MANY Marie Laurence, en tant que Secrétaire Générale de l'association.

Conformément aux dispositions statutaires, l'Assemblée se trouve régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Ouverture de l'Assemblée Générale à 10h30

Alain REMISE, Président de l'Association, remercie les adhérents présents ainsi que les personnalités invitées qui font l'honneur de leur présence :

- Mme VICARD Maryline, en sa qualité de Conseillère municipale de Saint-Flour, déléguée aux sports et aux association, et de Co-présidente de l'OMJS de Saint-Flour.
- Mme CHARRIAUD Céline, en sa qualité de Présidente de Saint-Flour Communauté et de Conseillère départementale.

Il mentionne les absences excusées des autres personnalités invitées :

- M. SCOMPARIN Joël, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Basket-Ball,
- M. NIVELON Gérald, Président du Comité Départemental du Puy de Dôme de Basket-Ball,
- M. NEGRELLO Louis, Président du Comité Départemental du Cantal de Basket-Ball,
- M. POUUNET Marc, Co-Président de l'OMJS de Saint-Flour et Conseiller Départemental.

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Bilan moral
- Bilan des activités
- Bilan financier
- Questions diverses
- Election au Comité Directeur

Lecture du rapport moral

Marie Laurence MANY, Secrétaire Générale de l'Association et Présidente de la section Basket-ball de l'Association omnisports La Sanfloraine présente ensuite le rapport moral de la saison sportive écoulée.

Pas de question.

Alain REMISE soumet le rapport à l'approbation des membres.

Approuvé à 100%.

SANFLORAINE BASKET-BALL

Affiliation FFBB : ARA0015006

Lecture du rapport d'activités

Marie Laurence MANY, Secrétaire Générale de l'Association et Présidente de la section Basket-ball de l'Association omnisports La Sanfloraine présente ensuite le rapport d'activités de la saison sportive écoulée.

La parole est ensuite donnée à chaque responsable des équipes encadrées.

Pas de question.

Alain REMISE soumet le rapport à l'approbation des membres.

Approuvé à 100%.

Bilan financier

Karine URLY, Trésorière Générale de l'Association et Trésorière de la section Basket-ball de l'Association omnisports La Sanfloraine présente ensuite le bilan financier de la saison sportive écoulée et le budget prévisionnel pour la saison à venir.

Pas de question.

Alain REMISE soumet le bilan financier et le budget prévisionnel à l'approbation des membres.

Approuvés à 100%.

Questions diverses

Alain REMISE rappelle que, statutairement, le Comité Directeur mis en place lors de la création de l'Association doit être renouvelé à la fin du premier exercice clos et que le mandat d'un élu au Comité Directeur est renouvelable à chaque olympiade, soit 2024.

Afin de ne pas avoir à procéder à une nouvelle élection à la fin de saison prochaine, il propose d'élire les membres au Comité Directeur pour un mandat exceptionnel de cinq ans lors de l'élection qui va s'ensuivre.

Pas que question.

Alain REMISE soumet la proposition à l'approbation des membres.

Approuvée à 100%.

Election au Comité Directeur

Alain REMISE rappelle que, conformément aux statuts et au règlement intérieur en vigueur de l'Association Sanfloraine Basket-Ball un acte de candidature à l'élection au Comité directeur a été mis à la disposition des adhérents en date du 10 avril 2023 sur le site du club avec annonces sur les différents réseaux sociaux.

La date butoir de dépôt des candidatures était fixée au 10 mai 2023 à minuit afin qu'elles puissent être entérinées.

Seules 6 candidatures sont parvenues au club, toutes dans le délai imparti. Elles ont été mises en ligne sur le site du club, avec la fiche descriptive de chaque candidat, en date du vendredi 26 mai, avec annonces sur les différents réseaux sociaux.

Sont candidats à l'élection au Comité directeur pour un mandat exceptionnel de cinq ans :

- Mylène GRAS
- Maryline HERAUT
- Marie Laurence MANY
- Sirio MORBIDUCCI
- Alain REMISE
- Karine URLY

Conformément au règlement intérieur en vigueur, le nombre de candidats étant inférieur au nombre de postes à pourvoir (15 postes), l'élection se déroulera à main levée.

Alain REMISE soumet au vote les candidatures entérinées au Comité Directeur.

Les six candidats sont élus à 100% des voix.

SANFLORAINE BASKET-BALL

Affiliation FFBB : ARA0015006

Intervention de Mme VICARD Maryline

Intervention de Mme CHARRIAUD Céline

Clôture de l'Assemblée Générale

Pour conclure cette AG les dirigeants tiennent à remercier tous les parents pour la confiance qu'ils nous accordent concernant l'encadrement de leurs enfants mais également tous les bénévoles, licenciés ou non qui, en fonction de leurs disponibilités, s'investissent tout au long de la saison, que ce soit pour l'organisation et le bon déroulement des rencontres, à l'occasion des différentes manifestations organisées par le club ou dans lesquelles il participe, sans eux et leur énergie le club ne pourrait pas fonctionner.

Encore une fois mille mercis à tous et pour la saison prochaine, comme le dit un fameux slogan : On compte sur vous !!

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Il est dressé un procès verbal de la réunion signé par le Président et la Secrétaire de séance.

Fait à Saint-Flour, le 11 juin 2023.

Le Président
Alain REMISE



La Secrétaire Générale
Marie Laurence MANY

